



## LETTRE OUVERTE de la CNL aux député.e.s européen.ne.s nouvellement élu.e.s

Montreuil, le 04 juin 2019

Mesdames, Messieurs les eurodéputé.e.s,

Le 26 mai dernier, vous avez été élu.e.s par les Français pour les représenter au sein de l'Union européenne lors des cinq prochaines années. Vous avez donc aujourd'hui le devoir de porter les intérêts de près de 67 millions d'habitants et cela, sans en laisser un seul de côté : du sans-abri au mal-logé, de la mère célibataire en attente d'un logement social à la famille en proie aux marchands de sommeil, tous comptent sur vous.

Adhérente à l'Union Internationale des Locataires (IUT), la CNL a des représentants à Bruxelles et veillera donc à ce que les orientations que vous soutiendrez soient en adéquation avec les besoins des habitants et des consommateurs. Nous serons attentifs à votre position lors du vote du budget de l'Union et notamment sur l'ensemble des fonds destinés au développement de projets locaux et d'actions en faveur de la politique de la ville.

Par ailleurs, nous souhaitons que la politique défavorable au logement social menée par Bruxelles cesse. Alors que la précarité progresse à une vitesse inquiétante, la France a plus que jamais besoin d'un parc social fort pour répondre aux enjeux de mixité sociale. Si Bruxelles doit continuer à intervenir dans le domaine du logement, alors son influence se doit du moins d'être bénéfique pour les Etats membres afin que ces derniers puissent continuer à mener des politiques ambitieuses au niveau national. La politique européenne ne doit pas être un frein mais, au contraire, impulser une amélioration des conditions de vie des habitants.

Quant à la future politique agricole commune, elle va décider de l'orientation de nos politiques agricoles pour les prochaines années. Les consommateurs français comptent donc sur vous pour assurer leur sécurité sur le plan alimentaire et garantir la qualité des aliments présents dans leur assiette. Alors que les revendications en faveur des circuits-courts et de l'arrêt de l'utilisation d'éléments chimiques se font plus pressantes, la restructuration de la politique agricole commune est une question majeure à laquelle vous devez prêter une réelle attention.

Enfin, si l'urgence de la situation environnementale nous oblige à agir rapidement, celle-ci ne doit pas pour autant être supportée par les locataires : les coûts de la réhabilitation thermique des logements ne doivent pas être à la charge de ces derniers, au risque de les mener vers davantage de précarité.

Votre rôle est essentiel et votre responsabilité immense. En tant que 1<sup>ère</sup> association de défense des habitants, la CNL sera particulièrement attentive à votre mandat.

En vous présentant l'expression de notre haute considération.

**Eddie JACQUEMART**  
Président national de la CNL